



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE

Burundi

La répression des opposants monte d'un cran suite à l'installation progressive du CNL

**Rapport sur la gouvernance et les droits
socio- économiques au Burundi**

juillet 2019

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	i
0.INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE GENERAL DE VIOLENCES ET DE VIOLATIONS DES DROITS ET LIBERTES DEFAVORABLE A LA SURVIE ECONOMIQUE ET SOCIALE DES MENAGES.....	2
I.1. Rondes nocturnes, entraînements paramilitaires et rançonnements de la population	2
II.2. Violences politiques : arrestations arbitraires, tortures et traitements inhumains ou dégradants contre les opposants politiques	3
I.3. Collectes forcées des contributions aux élections de 2020 malgré la suspension de la mesure par le Président Pierre Nkurunziza	9
II. LE BURUNDI FAIT FACE A UNE PENURIE RECURRENTTE DE CARBURANT	12
III. LE DROIT A L'EDUCATION : LE FLEAU DE VIOLENCES SEXUELLES S'ACCENTUE EN MILIEU SCOLAIRE AU BURUNDI AU MOMENT OU L'ECOLE FONDAMENTALE DISPENSE DEUX PROGRAMMES DIFFERENTS	13
IV. DROIT A LA SANTE : LES EPIDEMIES DE PALUDISME ET DE CHOLERA SONT UNE TRISTE REALITE AU BURUNDI	14
IV.1. L'épidémie non déclarée de paludisme multiplie les victimes au Burundi	14
IV.2. Risque évident de recrudescence de l'épidémie de choléra.....	15
IV.3. Un agent du SNR paralyse les activités de l'hôpital de Ntita en commune Gishubi, province Gitega	16
IV.4. Peur panique face au virus d'Ebola à la frontière du Burundi avec la RDC.....	16
V. DES POPULATIONS DEPOURVUES D'EAU POTABLE	17
VI. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT	18
VI.1. Le gouvernement du Burundi vend le don en riz du Japon pour construire un barrage malgré la famine qui frappe les populations de Kirundo	18
VI. 2. Des menaces de fermeture du groupe de presse « Iwacu ».....	19
VI.3. Les prisons du Burundi craquent de surpeuplement.....	19
VI.4. L'Eglise adventiste du 7 ^{ème} jour dans le collimateur du régime de Pierre Nkurunziza	20
VI.5. IBB dans le collimateur du régime de Pierre Nkurunziza	20
VI.6. La cour d'appel de Ntahangwa a confirmé la peine de 32 ans contre Germain Rukuki: une peine de vengeance du régime en place contre les défenseurs des droits de l'homme burundais	21
VI.7. Le commissaire de police de Nyanza-Lac en province Makamba tire à bout portant sur un citoyen	21
VI.8. La mauvaise gestion des dossiers de terres et autres biens à la base des suspicions et des tensions entre rapatriés et résidents.....	22

0.INTRODUCTION

A la veille des élections de 2020, le régime Pierre Nkurunziza s'en prend violemment à tout concurrent qui affiche la moindre intention de vouloir le remplacer à la tête du pays. Dans tout le pays, les opposants politiques sont persécutés, victimes d'arrestations arbitraires, de tortures et traitements inhumains ou dégradants, d'assassinats et de disparitions forcées. Les activités des partis de l'opposition dont surtout celles du CNL du député Agathon Rwasa sont perturbées par les autorités administratives, en complicité avec les responsables du parti au pouvoir, qui sont fâchés par la propagation en vitesse de l'idéologie de l'opposition politique.

Ainsi, le régime active ses instruments de répression dont notamment la jeunesse Imbonerakure qui reprend les rondes nocturnes, les entraînements paramilitaires pour terroriser et intimider. Il multiplie les violences politiques sur terrain, les collectes de fonds et les rançonnements pour financer et ainsi aiguiser sa machine répressive en vue de forcer son avenir politique.

Dans certains coins du pays, les opposants politiques n'ont plus droits aux documents administratifs, à la cérémonie d'Etat civil et à l'octroi de la Carte Nationale d'Identité.

Sur le plan social et économique, le pays sombre dans le marasme et les épidémies de paludisme et de choléra que l'autorité tente vainement de camoufler. Les crises de carburant et d'eau potable ajoutent le pire au pire, au moment où le gouvernement présente le pays comme un « paradis terrestre » où tout va dans le meilleur des mondes. La population vit une peur bleue devant les avancées inquiétantes de l'épidémie d'Ebola alors que le régime gère les fonds y alloués à sa guise, sans se soucier du danger que la maladie présente pour le pays et le monde entier.

Le secteur de l'éducation demeure le modèle des anti-modèles où des soi-disant éducateurs participent dans la destruction de la vie de leurs éduqués notamment en perpétuant des actes de violences sexuelles dans le milieu scolaire.

Dans ce rapport de juillet 2019, le FORSC aborde d'autres faits de mauvaise gouvernance qui ont caractérisé cette période dont notamment la vente du don de riz du Japon soi-disant pour construire un barrage hydroélectrique dont les fonds qui y étaient alloués ont été détournés, les menaces de fermeture des medias indépendants, la gestion discriminatoire de la question des terres et autres biens, la persécution des adeptes de l'église adventiste du 7^{ème} jour et les abus du pouvoir dictatorial contre l'Inter Banque Burundi et les citoyens en général.

I. CONTEXTE GENERAL DE VIOLENCES ET DE VIOLATIONS DES DROITS ET LIBERTES DEFAVORABLE A LA SURVIE ECONOMIQUE ET SOCIALE DES MENAGES

Alors que le pays s'achemine vers les élections de 2020, une peur panique de perdre les scrutins pousse les responsables du parti au pouvoir qui s'activent violemment dans la chasse à l'homme contre les opposants politiques. Le régime Pierre Nkurunziza active notamment ses instruments de répression notamment la jeunesse Imbonerakure qui reprend les rondes nocturnes, les entraînements paramilitaires pour terroriser et intimider tout ce qui n'est pas d'accord avec ce régime. Il multiplie les violences politiques sur terrain, les collectes de fonds et les rançonnements pour financer et ainsi aiguiser sa machine répressive en vue de forcer son avenir politique, devant la propagation en vitesse de son rival, Agathon Rwasa, qu'il traite de tous les maux.

I.1. Rondes nocturnes, entraînements paramilitaires et rançonnements de la population

En province Bujumbura, précisément en commune Mutambu, les jeunes de la milice Imbonerakure avaient recommencé l'organisation des rondes nocturnes depuis le début du mois de juillet 2019, dans le but notamment d'intimider et de terroriser les opposants au régime. A partir de 19h jusqu'à 5h du matin, ils étaient munis de fusils et de grenades habillés en treillis militaires et policiers. Ils circulaient dans les sentiers et passaient surtout dans les ménages des membres de l'opposition pour les rançonner en vivres ou en argent en disant à ces derniers que c'est pour bénéficier de leur service de sécurité. Des victimes ont témoigné avoir payé des montants allant de 5000 à 15000FBU à ces Imbonerakure pendant leurs passages nocturnes. D'autres avaient témoigné avoir été tabassés parce qu'ils n'avaient pas eu quelque chose à donner à ces « visiteurs nocturnes ». Le nommé Simbananiye Ananias de la colline Gomvyi a été battu dans la soirée du 03 juillet 2019, vers 20 heures parce qu'il n'avait pas donné de l'argent et qu'il résistait à adhérer de force au parti au pouvoir, le CNDD-FDD.

Ailleurs en commune Mukike, des entraînements paramilitaires des jeunes Imbonerakure avaient été signalés durant cette période, précisément dans la forêt de Heha et sur la colline Nyagitongati. Ces activités commençaient à partir de 16h00 et se clôturaient à 18h30minutes et précédaient chaque fois les rondes nocturnes sur toutes les collines de la commune. Ces entraînements étaient dirigés par Bisoso Didier, Ndikuriyo David, Kazungu Désiré, Ntwari Oscar, tous des Imbonerakure, en complicité avec quelques militaires de la Brigade Mujejuru

située en zone Ijenda de la commune Mugongomanga. Les caporaux Nshimirimana Dieudonné, Nkurunziza Augustin et Nyandwi Claver étaient les plus actifs dans ces activités de formation. Lors des patrouilles nocturnes, des habitants de la localité reconnus comme étant des opposants au régime ont été rançonnés et soumis à des tortures et traitements inhumains. A titre d'illustration, les nommés Ndikumagenge Venerand et Bucumi François ont été torturés dans la nuit du 11 juillet 2019 sur la colline Nyagitongati, commune Mukike, parce que les victimes tentaient de désavouer les actions de ces jeunes Imbonerakure.

En province Rumonge, les habitants de la colline Busaga en commune Burambi étaient inquiets du sport nocturne aux allures paramilitaires que les jeunes Imbonerakure organisaient tous les samedis depuis 4 heures du matin jusqu'à 8 heures. Des jeunes Imbonerakure provenant des collines Gitanga et Bukunda se rassemblaient en effet à la permanence du parti CNDD-FDD se trouvant sur la colline Kirama, terrorisant les habitants et proférant des menaces contre les membres des partis de l'opposition.

Les activités étaient encadrées par le représentant de la ligue des jeunes Imbonerakure de la colline Busaga, Padon Manirakiza, et le chef de colline Busaga, Leonard Nkurunziza. Les autorités administratives parlaient de simples activités sportives. Les habitants demandaient que ce sport soit interdit surtout que des membres d'autres partis politiques n'y avaient pas accès et dénonçaient des messages d'appel à la violence et à la haine contre les opposants politiques qui filtraient à travers les slogans des manifestants.

En province Rutana, des Imbonerakure ont patrouillé toute la nuit du 17 juillet 2019 dans la ville de Rutana avant de se rassembler et d'organiser un sport de masse le matin de la journée suivante vers 3 heures, scandant des slogans hostiles aux non militants du CNDD-FDD.

II.2. Violences politiques : arrestations arbitraires, tortures et traitements inhumains ou dégradants contre les opposants politiques

En province Makamba, des jeunes Imbonerakure commandés par leur chef Gilbert Ndikuriyo ont arrêté le 13 juillet 2019, sur la colline Borera, zone Kayogoro le nommé Émile Mworoha, représentant du parti Congrès National pour la Liberté en zone Kayogoro. Selon les représentants de ce parti, la victime avait critiqué la collecte des contributions aux élections qui étaient en cours et interrogeait sur la destination de ces fonds alors que le Président Pierre

Nkurunziza avait suspendu ces contributions dans son discours du premier juillet 2019, date anniversaire de l'indépendance du Burundi. Ces jeunes l'avaient acheminé au cachot du commissariat communal de police dans cette même commune.

En province Rutana, commune Gitanga, un groupe de jeunes Imbonerakure en complicité avec l'administrateur communal Aaron Nduwabike ont sorti en pleine journée, du cachot du commissariat communal de police le 13 juillet 2019, une jeune fille membre du parti au pouvoir qui y était détenue, sous le regard impuissant du policier qui montait la garde et qui tentait en vain de résister. Deux jours après, le policier a répondu à une convocation émanant du procureur de Rutana Ferdinand Bigirimana, sous prétexte qu'il s'était chamaillé avec l'administrateur le jour où il tentait de refuser la libération forcée ci-haut évoquée.

En province Ngozi, des Imbonerakure ont torturé, sur la colline Taba, zone Mubanga, commune Ruhororo, un déplacé de guerre habitant au camp de déplacés de Mubamba du nom de Ndoricimpa Gaspard, en date du 11 juillet 2019. Accusée de porter une machette dans sa main, la victime a été ligotée jusqu'à ne plus pouvoir se déplacer. Les déplacés du site Mubanga ont alerté le chef de zone du nom de Ntarubibe Gaspard pour secourir la victime mais cette autorité locale a joué la sourde oreille en complicité avec les malfaiteurs.

En province Bubanza, le commissaire provincial a sommairement exécuté en date du 11 juillet 2019 les nommés Hyppolite Ndayisaba et Rénovat Bigirimana alias Biz, tous fidèles du parti CNL du député Rwasa Agathon. Des photos prises avant leur exécution avaient montré les deux hommes ligotés et un fusil sur l'épaule que les criminels leur avaient fait porter dans le but de justifier leur double crime. Le porte-parole de la police, connu pour ses déclarations toujours mensongères, allant dans le sens de la solidarité négative, n'avait pas hésité à déclarer publiquement que les victimes étaient des voleurs.

Au cours de la nuit du 18 juillet 2019, dans la même province de Bubanza, des jeunes Imbonerakure en patrouille ont tué un certain Samson et blessé grièvement à la tête le prénommé Lambert au chef-lieu de la commune Gihanga. Après le crime, ils ont violemment sorti de leurs maisons au moins six autres hommes les accusant au même titre que les premiers d'être des opposants et d'appartenir aux groupes de voleurs.

En province Kayanza, des Imbonerakure ont tiré dans la nuit du 18 juillet 2019 sur une voiture probox qu'ils avaient pourtant bloquée par un tronc d'arbre sur la route Gahombo-Kayanza, tuant sur le champ deux personnes à bord dont le chauffeur prénommé Jérémie et blessant grièvement une troisième qui était avec les victimes.

En province Rumonge, David Nahinkuye et Bosco Bayisabe, deux jeunes militants du parti CNL en commune Burambi ont été conduits au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge mercredi le 17 juillet 2019. Ils avaient été arrêtés le 13 juillet 2019 sur la colline Rwaniro, zone Murago commune Burambi après avoir tenté de se défendre contre une agression des jeunes Imbonerakure.

Dans cette même province Rumonge, dans la nuit du 25 juillet 2019, la permanence du parti CNL en zone Kizuka a été endommagée et salie des excréments humains, les écrits et autres insignes de ce parti complètement détruits. Au cours de cette nuit, les jeunes de la milice Imbonerakure ont violenté et arrêté un veilleur de nuit à la permanence du même parti CNL en zone Kigwena de la même commune et province de Rumonge. La victime avait été conduite au cachot du commissariat de la police à Rumonge, accusée de tenir une réunion nocturne. C'était à ce moment le 7^{ème} militant de ce parti CNL en détention dans cette partie du pays dont quatre étaient à la prison centrale de Murembwe depuis des mois, et trois encore au cachot du commissariat provincial. Selon des informations recueillies sur place, les autorités administratives en complicité avec les responsables du parti au pouvoir faisaient tout pour entraver les activités d'ouverture des permanences du parti CNL, en interdisant notamment toute implantation d'une permanence près des lieux de rassemblement de la population, près des écoles, des marchés ou dans des endroits proches du public.

En commune Bugarama, des sources sur place rapportaient qu'un drapeau du parti CNDD du député Léonard Nyangoma en exil avait été volé dans la nuit du 24 juillet 2019.

En province Cibitoke, commune Buganda, une personne du nom de Claude Kubwimana a été enlevée très tôt le matin du 19 juillet 2019 au chef-lieu de la commune par des agents de transmission du responsable du service national de renseignement à Cibitoke. *« Nous avons vu le véhicule immatriculé D3981A qui roulait à très grande vitesse. Les policiers à bord de cette voiture l'ont vite embarqué et les cris de la victime se faisaient toujours entendre alors que le véhicule disparaissait au loin »*, nous avait déclaré un témoin. Jusqu'à la fin du mois, la victime était toujours introuvable, selon les mêmes témoignages.

En province Bubanza, trois permanences avaient été endommagées le matin du 26 juillet 2019 en commune Mpanda et Rugazi par des Imbonerakure bien identifiés mais qui n'avaient pas été inquiétés de leur crime. A Mpanda, ces Imbonerakure avaient implanté le drapeau du CNDD-FDD au même endroit après avoir détruit complètement la maison abritant la permanence du CNL. Le nommé Désiré Sindayigaya, responsable du CNDD-FDD sur la colline Rubira commandait cette opération, selon des témoins sur place.

Des informations recueillies sur la colline Rubira, zone Musenyi, commune Mpanda ont rapporté avoir vu des jeunes Imbonerakure en train de ligoter et de tabasser trois jeunes qu'ils accusaient d'appartenir au parti CNL en date du 26 juillet 2019. Cette même source nous précise que ces jeunes du CNL étaient venus de la ville de Bujumbura pour rendre visite à leurs amis de cette localité. « *Nous avons vu des Imbonerakure encercler ces jeunes comme s'ils étaient des gibiers à abattre* », se lamentaient les habitants de cette localité en colère. Le chef collinaire était, par après, arrivé sur les lieux et avait ordonné de les embarquer dans un véhicule jusqu'au cachot du commissariat communal de Gihanga. L'administrateur communal de Gihanga, Léopold Ndayisabaa confirmé cette arrestation. Selon lui, cette arrestation avait été faite par le comité mixte de sécurité qui avait suspecté que ces personnes pouvaient être des bandits.

En province Muyinga, les autorités provinciales et communales de Muyinga ont tout fait pour empêcher le parti CNL d'implanter sa permanence provinciale dans la ville. L'administrateur de la commune Muyinga, Philippe Nkeramihigo, en complicité avec le gouverneur Aline Manirabarusha ont malignement refusé l'implantation de cette permanence dans la localité de Mukoni. L'administrateur communal proposait au responsable du CNL un endroit plus éloigné de la ville. Pourtant, le parti CNL, par le biais de son représentant provincial le prénommé Frédéric, avait déjà payé une somme de 900000FBU en terme d'avance sur loyer.

Les responsables du CNDD-FDD ont tout fait pour réprimer l'implantation du parti CNL dans la province. Le responsable communal du CNDD-FDD à Butihinda, Ruberandinzi Révocat, et son adjoint Nyamarushwa Saïd ont menacé de mort le nommé Ndimungoro Rémégie en date du 17 juillet 2019 parce que ce dernier était soupçonné de vouloir mettre sa maison en location au parti CNL dans la commune. La victime s'est résignée contre sa volonté et a cédé aux menaces pour sa sécurité et celle de sa famille.

Rappelons que la province Muyinga est connue comme étant le modèle des atrocités commises contre les militants du CNL. Les communes Butihinda et Gasorwe se sont illustrées dans cette chasse à l'homme consécutivement au mot d'ordre qui avait été lancé par le commissaire provincial de police. Au moins deux membres du CNL avaient été tués, d'autres torturés et plusieurs autres croupissaient en prison. Les auteurs de ces actes macabres étant des responsables du parti au pouvoir et du SNR en collaboration avec des Imbonerakure.

En province Bujumbura, commune Mubimbi, les membres du CNL et ceux des autres formations politiques de l'opposition ne reçoivent plus de documents administratifs depuis juin 2019. L'administrateur communal du nom de Léonidas Ntirandekura a ordonné aux membres du bureau communal de ne plus délivrer de documents aux membres de l'opposition dans sa commune qu'il considère désormais comme des ennemis de la nation. Des citoyens de la localité avaient déjà été victimes de la mesure de l'administrateur communal. Il s'agissait par exemple des cas de Ndikuriyo Jean Claude, membre du CNL, à qui l'administration communale a refusé l'extrait d'acte de naissance pour son enfant; le cas de Kabindigiri qui n'a pas eu l'autorisation d'organiser la cérémonie d'état civil pour son mariage qui était prévu en date du 22 juin 2019 parce que membre du CNL; Bukuru Stany à qui l'on a refusé l'octroi des documents attestant la vente de sa parcelle parce que membre de l'UPRONA aile de Nditije Charles en exil, Nyandwi Elvis qui cherche vainement sa carte d'identité depuis le 2 juin 2019 parce que membre du FRODEBU.

Dans cette même province, un étudiant de l'Université du Burundi, IPA Français BAC3, du nom de Nshimirimana Jean Claude originaire de la commune Mutambu et membre du CNL a été arrêté, torturé en date du 25 juillet 2019 et conduit dans un lieu inconnu par des agents du SNR en complicité avec les étudiants Imbonerakure de la même commune, sous les ordres de Nkenshimana Emmanuel, secrétaire provincial du parti.

En commune Isare, des Imbonerakure de la zone Benga ont saccagé le 27 juillet 2019 la permanence du parti CNL qui allait être inaugurée le lendemain. Tous les insignes et écrits sur cette permanence avaient été abimés. Les témoins sur place avaient identifié les auteurs du crime dont un certain Maniriho Noël et Nduwimana Donatien, deux Imbonerakure très actifs qui n'avaient pas été inquiétés du crime commis.

En province Bururi, deux enseignants de l'ECOFO Ngabwe et Kiyonza, zone Muzenga, commune Rutovu, prénommés Felix et Fidèle, fidèles au parti CNL venaient de passer une semaine, le 12 juillet 2019, au cachot de la police au chef-lieu de la province Bururi, soupçonnés par les autorités administratives de la commune d'être à l'origine de l'attaque qui avait été menée sur l'antenne de Lumitel située sur la colline Ngabwe. Des inconnus avaient lancé, en début du mois de juillet 2019, deux grenades sur cette antenne qui n'avaient pas fait trop de dégâts. Des informations recueillies auprès de leurs familles faisaient savoir que les victimes étaient plutôt accusées d'avoir quitté le parti au pouvoir pour rejoindre le parti CNL. Des sources proches de la police affirmaient de leur côté qu'il n'y avait pas d'éléments prouvant l'implication des deux enseignants dans l'attaque perpétrée sur la colline Ngabwe et visant cette antenne de la compagnie de téléphonie mobile : Lumitel.

En date du 25 juillet 2019, lors d'une réunion de sécurité tenue à Bururi, un officier de police était également aux prises avec les autorités administratives. Le prénommé Antoine avait été convoqué pour être interrogé sur les réunions à caractère politique qu'il tiendrait dans la localité de Gasanda. Les autorités le soupçonnaient de faire des recrutements pour le compte du parti CNL. D'après une source qui était dans cette réunion de sécurité, cet officier de police a nié ces accusations, affirmant que les réunions dont il est question ciblaient les caféiculteurs de la zone Gasanda pour les encadrer à mieux entretenir leur café.

En province Kirundo, sur la colline Murungurira, zone et commune Ntega, cinq maisons ont été détruites en date du 14 juillet 2019 dont trois appartenant aux membres du CNL et deux autres à des membres du parti au pouvoir CNDD-FDD. Le lundi matin 15 juillet 2019, Philippe Ngabonziza, administrateur de la commune Ntega, accompagné du chef des Imbonerakure en cette même commune et le chef de poste de police avaient organisé une rafle contre des membres du parti CNL de cette colline.

Certains avaient pu fuir la localité mais cinq ont été appréhendés, battus violemment et incarcérés au cachot de police Ntega avant d'être transférés à la prison de Ngozi. D'autres membres du parti CNL des autres collines avaient été obligés de quitter leurs domiciles pour passer la nuit dans la brousse.

En province Gitega, commune Gishubi, le nommé Mfuranzima Régis, employé de l'hôpital de Gishubi et d'origine rwandaise a été enlevé en date du 24 juin 2019 par des agents du SNR en collaboration avec le chef de poste de police de la localité qui l'avait appelé comme ami avant de le livrer à ses kidnappeurs qui l'avaient embarqué dans leur véhicule sans plaque.

Le 3 juillet 2019, deux de ses anciens collègues avaient été arrêtés et détenus au cachot du commissariat communal de police de Gishubi par le chef de poste de police parce qu'ils avaient demandé des enquêtes sur la disparition de Régis. Deux jours après, ils avaient été relâchés après avoir été intimidés et interdits de ne plus parler de cette affaire.

Dans la même province, les motards faisant le métier de transport public qui ne sont pas membres du parti au pouvoir dénonçaient les menaces dont ils étaient victimes parce qu'ils résistaient d'adhérer au parti CNDD-FDD.

I.3. Collectes forcées des contributions aux élections de 2020 malgré la suspension de la mesure par le Président Pierre Nkurunziza

Des jeunes Imbonerakure en complicité avec l'administration locale avaient envahi samedi le 20 juillet et dimanche 21 juillet 2019, tous les ménages du Burundi pour collecter des fonds destinés aux élections de 2020. Des communiqués avaient été affichés partout dans des lieux publics exigeant chaque ménage de contribuer de 1000 à 10 000FBU. Les collecteurs s'étaient munis de cahiers où ils mentionnaient ceux qui donnaient cette somme et ceux qui ne la donnaient pas et avaient aussi des reçus non authentiques qu'ils présentaient aux contributeurs. Ils expliquaient que cette somme servirait à acheter la tenue du parti au pouvoir pour les membres démunis, assurer le déplacement des membres du parti pendant la campagne électorale et leur rafraichissement.

Le parti au pouvoir semblait dire que seuls ses membres étaient concernés mais en pratique ils passaient dans tous les ménages sans exception et menaçaient ceux qui tentaient de résister à ce paiement.

En Mairie de Bujumbura, des Imbonerakure accompagnés des chefs de quartiers et/ ou chefs de cellules sillonnaient tous les quartiers de la ville de Bujumbura toquant sur chaque porte avec des quittances du parti CNDD-FDD à la main. Tout le monde, sans distinction d'appartenance

politique était concerné par cette collecte. Les victimes se laissaient rançonner de peur d'être taxées d'ennemis du pays et de subir la colère des Imbonerakure.

A l'université du Burundi, les étudiants étaient contraints de donner au moins 1000FBU, en plus de la mesure de retrait de 1000FBU à la source sur la bourse d'étude à la fin de chaque mois. Cette mesure devrait commencer à être mise en exécution à partir de fin août 2019.

En province Muyinga, comme il nous a été rapporté par plusieurs sources présentes dans les 7 communes qui la composent, les jeunes Imbonerakure avaient débuté l'opération de collecte à partir du vendredi 19 juillet 2019. La technique était la même : du porte à porte sur toutes les collines de recensement. Dans des quartiers de la ville, des défenseurs de droits de l'homme avaient témoigné avoir été contraints de payer la contribution. A leur grande surprise, le papier que les Imbonerakure leur donnaient en guise de quittance portait les écrits « Amatora meza ya 2020 » et l'insigne du CNDD-FDD.

Dès le matin, en commune Butihinda, les jeunes Imbonerakure avaient érigé des barrières sur la route menant vers Kamaramagambo où se trouve le bureau communal. La population s'étant insurgée contre ces contributions qualifiées de forcées, aucun rond n'avait été perçu jusqu'à 15 heures de la journée du 19 juillet 2019. Ceux qui avaient reçu le mandat de perception avaient ainsi informé le responsable communal du parti CNDD-FDD de la situation constatée sur terrain, avant qu'il ne décide de distribuer par force ces quittances aux ménages qu'il jugeait être à mesure de s'acquitter de cette contribution.

En province Gitega, comme ailleurs dans le pays, tous les ménages de la province Gitega avaient été envahis par les jeunes Imbonerakure qui exigeaient une contribution de 1000FBU minimum par ménage. Depuis 6h du matin, ils passaient de porte à porte dans les ménages pour demander des vivres, de l'argent, des habits ou autres objets. Ils étaient munis de cahiers pour noter surtout ceux qu'ils appelaient des récalcitrants ou des ennemis de la nation.

Dans certaines communes comme Mutaho, Itaba et Gitega, ces jeunes scandaient des chansons terrorisant la population : « *Le pays est à nous, celui qui ne contribue rien devra être expulsé du pays d'ici peu, avant les élections de 2020* ».

En commune Gitega, l'administrateur communal avait lancé un communiqué à cet effet et précisait que l'assistance était destinée aux pauvres. Ce qui était étonnant, c'est qu'ils n'épargnaient aucun ménage, même ceux des pauvres supposés être les bénéficiaires de cette

collecte. En réalité, les biens récoltés serviraient à récompenser les Imbonerakure et à motiver certains membres du CNDD-FDD jugés démunis, selon des informations recueillies auprès des membres de ce parti.

En province Muramvya, en plus des contributions forcées aux élections de 2020 collectées le 20 juillet 2019 pour le compte du parti au pouvoir, une réunion convoquée par le gouverneur de province avait eu lieu au chef-lieu de la zone Bugarama, le 13 juillet 2019 avec comme ordre du jour, la contribution à la construction du stade de Muramvya. A l'issue de cette réunion, il avait été recommandé qu'à partir de fin juillet 2019, une contribution obligatoire par catégorie, variant entre 20.000 et 5.000.000FBU allait être collectée. Ainsi par exemple, les ministres et députés donneraient 5 millions et les enseignants obligatoirement 20.000F chacun pendant 2 mois. Et d'ajouter que quiconque ne s'acquitterait pas de cet engagement ne chercherait plus rien à la commune comme document administratif.

En province Makamba, les collecteurs avaient également ciblé les marchés et les boutiques de commerce. Dans cette même province, lors de la campagne de vulgarisation du code électoral tenue dans la salle de réunion de la commune Makamba jeudi 25 juillet 2019, l'Archevêque de l'Eglise Anglicane au Burundi Martin Blaise Nyaboho proposait l'écartement de toute personne qui n'avait pas contribué aux élections. Ce leader de l'Eglise Anglicane avait aussi demandé que pour adhérer aux différents organes de la commission électorale nationale indépendante, il fallait, d'après lui, avoir des reçus prouvant des contributions aux élections de 2020. Cette proposition n'avait pas été bien accueillie par différents participants à cette activité. Ce n'était pas pour la première fois que cet archevêque lançait de tels propos. Lors de l'enrôlement des électeurs pour les élections de 2015, il avait proposé aux administratifs de bloquer toute personne ne possédant pas sa carte d'électeur aux différents services publics y compris les soins de santé.

En province Kirundo, le parti CNDD-FDD avait fixé des plafonds de contributions aux élections de 2020 pour chaque service public, malgré la mesure du Président de la République. Au niveau du service de santé par exemple, le médecin provincial et le médecin chef de district avaient l'obligation de contribuer à hauteur d'au moins trente mille francs burundais (30.000FBU) en plus des cotisations mensuelles et d'autres cotisations ponctuelles au parti CNDD-FDD. Le gestionnaire du centre de santé 15.000 FBU, le titulaire du centre de santé ainsi que l'équipe cadre du district devaient à leur tour payer au moins 10.000 FBU. Un simple infirmier donnait obligatoirement 5000FBU au moment où un planton donnait 2000FBU.

Toute personne qui s'acquittait de cette contribution avait droit à un reçu à présenter à son chef hiérarchique pour figurer sur la liste des Bagumyabanga, c'est-à-dire les membres du parti CNDD-FDD. L'objectif de la collecte était aussi une sorte de recensement des membres du parti CNDD-FDD vu la propagation en vitesse de l'idéologie du parti de l'opposition CNL.

La population était contrainte de son côté de contribuer à hauteur de 1000 FBU par ménage en plus de 2 kilogrammes de haricots qui étaient en train d'être collectés à ce moment.

Le soulagement senti suite au discours du Président Pierre Nkurunziza, le 1^{er} juillet 2019, annonçant la suppression des contributions par la population aux élections de 2020, n'avait pas duré longtemps.

II. LE BURUNDI FAIT FACE A UNE PENURIE RECURRENTE DE CARBURANT

Le pays s'habitue difficilement à la pénurie récurrente de carburant que l'autorité publique essaie de justifier comme un fait incontournable vécu par tous les pays du monde. Pourtant, le problème ne s'était jamais posé avec une ampleur au Burundi depuis les années de l'indépendance, ce qui prouve plutôt les manquements dans la bonne gestion de la chose publique qui caractérisent le régime de Pierre Nkurunziza. La gestion catastrophique de l'Etat a occasionné des ruptures en devises et conséquemment des crises de carburant perpétuelles. L'approvisionnement en carburant a été un casse-tête partout dans le pays. Presque toutes les stations-services sur l'étendue du territoire avaient tari. Les véhicules faisaient des lignes interminables devant ces stations en attente d'approvisionnement. En Mairie de Bujumbura, l'essence se retrouvait seulement au marché noir en date du 14 juillet 2019, où un litre d'essence s'achetait de 4000FBU à 5000 FBU.

Le déplacement en ville était devenu problématique et cela entraînait des retards au service. Des bousculades dans les parkings faisaient pitié. Le prix du ticket de transport sur les lignes desservant l'intérieur du pays avait grimpé.

Au sud du pays, aucune station d'essence de la ville Rumonge ne disposait d'une goutte d'essence le 10 juillet 2019. Cette situation avait immédiatement eu des impacts négatifs sur les activités de pêche dans le lac Tanganyika. Le poisson avait tari et coûtait cher car l'offre avait sensiblement chuté. Les 800 équipes de pêche constituées dans cette province manquaient cruellement de mazout et de l'essence pour bien mener leurs activités.

Cette pénurie de carburant avait aussi affecté le transport en commun. Les conducteurs avaient profité de cette pénurie pour revoir à la hausse les tickets de transport dans tous les axes routiers qui desservent la ville de Rumonge. Le prix du ticket avait augmenté de 500 à 1000 FBU.

En province Gitega, la distribution du carburant rarement disponible se faisait sur base des critères politiques. Pour être servi, il fallait être membre du parti au pouvoir. Des Imbonerakure en complicité avec des policiers étaient chargés de l'identification des personnes prioritaires. Ceux qui n'étaient pas membres de ce parti étaient d'ailleurs accusés d'être à l'origine de cette pénurie et étaient contraints d'acheter le carburant au marché noir tenu par des responsables du parti au pouvoir, des policiers et des administratifs. Ce marché noir était approvisionné à partir du carburant emmagasiné lors des distributions temporaires dans les stations d'essence publiques et vendu à un prix très élevé.

Daniel Mpitabakana, responsable du département des énergies au ministère des énergies et des mines faisait savoir qu'il n'y avait pas de devises pour passer des commandes.

III. LE DROIT A L'EDUCATION : LE FLEAU DE VIOLENCES SEXUELLES S'ACCENTUE EN MILIEU SCOLAIRE AU BURUNDI AU MOMENT OU L'ECOLE FONDAMENTALE DISPENSE DEUX PROGRAMMES DIFFERENTS

Au Burundi, la liste des filles victimes de violences sexuelles en milieu scolaire s'allonge de plus en plus. Le crime devient un fléau scolaire avec la complicité du régime du CNDD-FDD qui l'a érigé en une arme de guerre.

Le mois passé, notre rapport avait fait état d'un cas grave de plus de 10 filles enceintes chassées de l'école dans la commune Musigati de la province Bubanza. Les auteurs qui étaient pourtant bien identifiés n'avaient pas été inquiétés du crime parce que proches du régime du CNDD-FDD.

Aujourd'hui, c'est une liste de 16 enfants dont 15 ont été violées par leur directeur au lycée communal Murungurira en commune Ntega, province Kirundo, selon des sources sur place.

En effet, une liste signée par trois enseignants du même lycée et comportant au total 16 filles victimes de viols avait circulé le 30 juillet 2019. Parmi les victimes, 15 avaient été violées par le directeur de cette école et une par l'économiste du même lycée. Selon les enquêtes menées par

des parents ainsi que des enseignants qui avaient pris le risque d'assumer la dénonciation, parmi les 15 filles violées, 3 avaient été engrossées dont deux avaient avorté, 5 autres avaient subi le harcèlement sexuel dont deux avaient préféré quitter l'école. 7 avaient été violées au bureau du directeur et ne déclaraient pas encore de grossesse, et la dernière avait été violée par l'économiste de ce lycée.

Ces violences sexuelles sont commises au moment où l'école burundaise est devenue un lieu de tâtonnements politiques et de désordre au niveau pédagogique. L'école fondamentale initiée par le régime en arrive aujourd'hui à sortir les premiers candidats dans un contexte, non seulement de manque criant d'enseignants qualifiés, d'insuffisance du matériel didactique adéquat, d'insuffisance des locaux et d'effectifs pléthoriques des élèves dans les classes, mais aussi d'absence de programmes adéquats et cohérents.

En effet, certaines écoles ont suivi le nouveau programme depuis la 1ère année alors que d'autres ont suivi le programme de l'ancien système. Même le nouveau programme n'était pas achevé car l'équipe des enseignants chargés de l'élaborer avaient suspendu le travail car ils n'étaient pas payés.

A la veille de l'examen d'Etat édition 2019, les élèves se posaient des questions sur les matières qui allaient être objets d'évaluation des élèves finalistes.

Entre temps, le ministère de l'éducation avait pris la mesure de ne pas considérer comme conditions de réussite la note des stages professionnels et la note des cours en classe pour toute l'année. Seule la réussite à l'examen d'Etat sera déterminante pour la réussite des candidats à l'examen d'Etat.

Précisons que 92315 candidats des classes terminales des humanités générales, pédagogiques et techniques ont passé l'examen d'état édition 2019 au niveau national.

IV. DROIT A LA SANTE : LES EPIDEMIES DE PALUDISME ET DE CHOLERA SONT UNE TRISTE REALITE AU BURUNDI

IV.1. L'épidémie non déclarée de paludisme multiplie les victimes au Burundi

Malgré le refus du gouvernement du Burundi de déclarer officiellement l'épidémie de paludisme, celui-ci fait rage dans le pays. Dans notre rapport du mois de juin 2019, le FORSC avait alerté sur la gravité de l'épidémie en relevant des statistiques qu'il avait obtenues difficilement du service du ministère de la santé publique et de lutte contre le SIDA.

Face à l'aggravation de la situation, le gouvernement a durci sa position en ne voulant pas déclarer officiellement l'épidémie de paludisme. Le Ministre de la santé publique et de lutte contre le SIDA a préféré parler de « *recrudescence du paludisme dans certaines régions du pays* ». Ce qui est inquiétant, c'est le manque de médicaments contre cette épidémie qui est observable presque partout dans le pays. Là où ils sont disponibles, les médicaments coûtent très chers à tel point que le burundais de faible revenu y accède difficilement ou pas du tout. Des victimes de la même famille préfèrent se partager une cure destinée à une seule personne et cela ne fait qu'augmenter la résistance de la maladie aux médicaments.

Dans certains hôpitaux et centres de santé, le service s'arrête à la consultation et à la prescription des médicaments sans être à mesure de livrer gratuitement le médicament aux patients. Ces derniers sont obligés d'acheter eux-mêmes le médicament prescrit à la pharmacie et certains se retrouvent dans l'incapacité de s'acheter ce médicament.

Pour les fonctionnaires de l'Etat affiliés à la Mutuelle de la Fonction Publique, les bons de commande ne sont plus acceptés à la pharmacie qui leur exige désormais le paiement en totalité des médicaments prescrits par un médecin du gouvernement.

IV.2. Risque évident de recrudescence de l'épidémie de choléra

Jusqu'en date du 07 juillet 2019, 28 cas de personnes atteintes de choléra étaient déjà enregistrés au centre de santé de Rugombo dans le district sanitaire de Cibitoke. Parmi ces malades, 24 cas provenaient de la zone Ndava, 1 cas de la commune Buganda, 2 cas de la colline Gitumba, zone Nyamakarabo, commune Mugina et 1 cas de la colline Rusiga, commune Mugina. Selon les gardes malades contactés dans ce centre de santé, ces collines n'avaient pas d'eau potable. Les habitants consommaient de l'eau saumâtre provenant des marigots et des rivières.

Le médecin Chef de district de Cibitoke, Dr Célestin Ndayavuga, inquiet, priait l'administration à la base de sensibiliser le public sur les mesures d'hygiène et la REGIDESO de multiplier les sources d'eau pour que ces collines aient accès à l'eau potable. La Croix Rouge avait commencé la pulvérisation et la désinfection des ménages atteints par la maladie.

IV.3. Un agent du SNR paralyse les activités de l'hôpital de Ntita en commune Gishubi, province Gitega

Le prénommé Etienne, responsable du Service National de Renseignement en commune Gishubi a abusé de ses fonctions en exigeant à l'hôpital de Ntita se trouvant en commune Gishubi, province Gitega, de le recevoir en priorité avant de servir même ceux qui étaient déjà devant les médecins en train de recevoir des soins. La scène se passe dans l'après-midi du 18 juillet 2019. Sans toquer à la porte, il entre dans le cabinet de consultation du docteur qui avait des patients devant lui. Ce dernier lui demande d'attendre expliquant qu'il y avait des patients qui étaient là depuis un bon bout de temps. Il s'est ensuite introduit dans la salle d'accouchement avant d'entrer dans la salle d'opération terrorisant le personnel et les patients. Mais le personnel avait refusé de le recevoir. Le lendemain, tout le personnel était convoqué chez l'Officier de Police Judiciaire de Gishubi pour s'expliquer. Depuis ce jour, certains membres du personnel de l'hôpital craignent des représailles et travaillent dans la peur panique devant les menaces que profère envers eux cet agent du renseignement présidentiel.

IV.4. Peur panique face au virus d'Ebola à la frontière du Burundi avec la RDC

Les populations proches de la frontière du Burundi avec la RDC, les prestataires de soins travaillant sur les sites frontaliers et les agents de la PAFE vivent une peur panique face au virus d'Ebola qui fait rage en RDC où au moins 1800 personnes sont déjà mortes de cette épidémie. Au Burundi, un seul cas suspect alerte le pays qui n'est pas du tout suffisamment préparé pour faire face à la situation. Les prestataires de soin fuient les cas suspects par manque de matériel adéquat pour la protection.

En plus, les prestataires de soin affectés sur les sites de lutte contre cette épidémie grognent et disent qu'ils n'ont pas perçu leurs primes depuis quatre mois. Ils accusent le ministère de la santé de les avoir privés de leurs droits. Une source proche de ces prestataires affirme que l'OMS aurait décidé de retirer ces fonds du service public à cause des irrégularités dans le paiement des prestataires et le détournement de fonds par le ministère de la santé et de lutte contre le sida.

Les mêmes sources disent que dès le début d'août 2019, l'organisation mondiale de la santé "OMS" se chargera de la gestion de ces fonds contre l'Ebola et des primes des prestataires de soins affectés aux sites de lutte contre l'Ebola, ce qui constitue une lueur d'espoir pour les burundais car le gouvernement a failli à sa mission de protection de la population.

V. DES POPULATIONS DEPOURVUES D'EAU POTABLE

De plus en plus l'entreprise de distribution de l'eau potable, la REGIDESO, est incapable de servir la population burundaise. Elle avance comme motif sa capacité d'offre qui ne s'est pas adaptée à l'évolution de la demande.

En Mairie de Bujumbura, les quartiers du nord, du sud et du centre souffrent de la pénurie d'eau potable. Le directeur du département de l'eau à la REGIDESO, Fabrice Nkurunziza demandait sur la Radiotélévision Nationale le 22 juillet 2019 une dérogation spéciale pour décaisser plus d'un milliard de francs Burundais aux responsables des marchés publics et faire la commande d'un tuyau en PVC 400 afin, selon lui, d'alimenter la population de ces quartiers en eau potable. A titre d'illustration, les habitants des quartiers Gihosha rural, Nyabagere, Muyaga n'étaient pas alimentés en eau potable depuis bientôt deux ans. La REGIDESO reconnaissait qu'un tuyau qui desservait ces quartiers en eau potable avait été endommagé pour une longueur de 1,5 km. Dans les quartiers du nord de la capitale, le directeur du département de l'eau faisait savoir qu'il y avait des fuites à chaque joint de la ligne, d'où l'alimentation en eau potable dans ces quartiers était souvent perturbée.

En province Bujumbura, en communes Mutimbuzi et Kabezi, des habitants étaient dépourvus d'eau potable et s'étaient abattus à l'eau provenant du lac Tanganyika et d'autres sources d'eau salées. Les robinets de la REGIDESO avaient séché et étaient complètement en abandon depuis plus d'une année notamment en zone Mutimbuzi, secteur Kinyinya. A Kabezi, des cas de choléra s'étaient déjà.

Si on en croit aux dernières déclarations faites par le ministre de l'énergie et des mines, Come Manirakiza, la situation financière de cette entreprise se porte très mal. Suite à la gestion calamiteuse de l'entreprise, les détournements des fonds et le vol de matériels par des agents de l'entreprise en complicité avec des responsables de celle-ci, la population bénéficiaire en fait les frais. Pour justifier cette situation financière difficile, les autorités au plus haut sommet essaient, selon des sources au sein de cette entreprise, de camoufler leur responsabilité en organisant des montages publics allant dans la logique de se tirer d'affaire.

En date du 15 juillet 2019, 11 personnes soupçonnées de former un groupe de cambrioleurs du matériel électrique de la REGIGESO ont été présentées à la Télévision nationale du Burundi avec du matériel électrique d'une valeur de plus de 74 millions de franc Burundais, selon les responsables de l'entreprise. La police par le biais de son porte-parole disait avoir découvert au domicile de certains des voleurs 80 kg de cuivre jaune utilisé comme des câbles électriques volés dans les cabines qui avaient une valeur de 74 380 000 FBU. Le directeur général de la REGIDESO, Siméon Habonimana déclarait que ces personnes avaient occasionné un préjudice énorme de plus des 74 millions.

Au début du mois de juillet 2019, le ministre de la bonne gouvernance Jeanne d'Arc Kagayo avait saisi un important lot de matériel de l'entreprise caché dans une parcelle située à Gatunguru, commune Mutimbuzi, province Bujumbura, par des Imbonerakure employés de la REGIDESO, selon des témoignages sur place.

VI. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT

VI.1. Le gouvernement du Burundi vend le don en riz du Japon pour construire un barrage malgré la famine qui frappe les populations de Kirundo

Le don en riz octroyé par le Japon a été vendu pour construire le barrage hydro-électrique de Kajeke en commune Gihanga, province Bubanza, a déclaré en substance Déo Guide Rurema, le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement qui venait de réceptionner un deuxième don de riz d'au moins 200 tonnes en date du 8 juillet 2019. Cette autorité d'Etat a vivement remercié le gouvernement japonais pour cette aide combien importante et a indiqué que ce don s'ajoute à un autre lot de 5000 tonnes de riz que le gouvernement japonais avait octroyé au Burundi au mois d'avril de cette année. Le ministre a ajouté, à la surprise de ceux qui l'écoutaient, que toute cette quantité de riz a été vendue pour construire le barrage de Kajeke. Ce qui avait été perçu comme un détournement puisque la population qui devait en bénéficier souffre d'une faim terrible.

Des sources bien informées avaient pourtant dénoncé qu'en 2012, le gouvernement du Burundi avait débloqué une somme de plus de 12 milliards destinée à la construction de ce barrage, et mal construit, ce dernier s'était effondré quelques mois seulement après la fin des travaux.

Le ministre Deo Guide Rurema a aussi affirmé que ce barrage de Kajeke allait servir dans l'irrigation du périmètre rizicole de la SRDI. Or là où le bât blesse, les travaux de construction

de l'ancien barrage avaient été supervisés par l'actuel gouverneur de la province Bubanza alors directeur général de la SRDI à Gihanga. Cela n'avait pas empêché Pierre Nkurunziza de le promouvoir au poste de gouverneur de la province Bubanza après ces manquements.

Dans la première semaine du mois de juillet 2019, le conseil des ministres avait pris acte des fraudes ayant caractérisé la construction de ce barrage et avait recommandé que toutes les personnes impliquées dans ce dossier soient traquées partout où elles se trouvent pour être traduites en justice. Le ministre Déo Guide Rurema avait en outre indiqué que le gouvernement compte solliciter un autre don de riz au gouvernement japonais pour venir en aide à la province Kirundo.

VI. 2. Des menaces de fermeture du groupe de presse « Iwacu »

Dans son rapport annuel présenté en date du 8 juillet 2019, le président du conseil national de la communication, CNC en sigle, a mis en garde le groupe de presse « Iwacu » accusant ce dernier de « manquements professionnels » dont il s'était rendu coupable. Nestor Bankumunkuzi a fait savoir que ce groupe de presse s'est illustré dans le déséquilibre de l'information, la publication des informations non vérifiées et la calomnie. Cette mise en garde a prouvé une fois de plus que le gouvernement n'entend plus tolérer un seul organe de presse non affilié au pouvoir du CNDD-FDD et qui travaille en toute indépendance. Au mois de mars dernier, deux radios internationales VOA et BBC Afrique ont été suspendues et interdites d'émettre sur toute l'étendue du territoire burundais. En début juin 2019, la Radio France Internationale et la Télévision5 Monde ont été également mises en garde par le conseil national de la communication pour avoir diffusé une émission sur la situation politico- sécuritaire au Burundi. Le régime de Pierre Nkurunziza avait été fâché par l'intervention dans cette émission de l'activiste des droits des enfants, Marguerite Barankitse.

VI.3. Les prisons du Burundi craquent de surpeuplement

10 832 prisonniers dont 5380 prévenus se trouvent dans les 11 prisons du Burundi sur une capacité d'accueil de seulement 4194 prisonniers, c'est le Directeur Général des Affaires Pénitentiaires, Aloys Habonimana qui a livré ce bilan carcéral en date du 15 juillet 2019 lors d'un point de presse. Cet état de choses a été enregistré en date du 11 juillet 2019. Le DG reconnaît que ce surpeuplement a un impact négatif sur les conditions de vie des prisonniers : le problème d'accès aux soins de santé, l'hébergement, le gouvernement qui dépense beaucoup de fonds pour assurer la restauration des détenus, etc. Ce bilan a été donné au moment où le monde se préparait à commémorer la journée internationale des prisonniers " Mandela day". Au Burundi cette journée a été célébrée le 18 juillet 2019 à la prison centrale de Gitega. Ironie de

l'histoire, c'est dans cette prison où sont détenus les prisonniers politiques notamment ceux qui sont accusés de putsch manqué du 13 mai 2015 et d'autres prisonniers politiques dont les dossiers traînent toujours en justice.

VI.4. L'Eglise adventiste du 7^{ème} jour dans le collimateur du régime de Pierre Nkurunziza

L'Eglise Adventiste du 7^{ème} jour passe des moments difficiles ces derniers temps. Le régime de Pierre Nkurunziza s'est immiscé dans sa gestion probablement dans le but de la détruire à tout prix. Des sources provenant des proches du régime dénoncent des raisons politico-financières derrière cette immixtion du pouvoir. Ce dernier serait fâché de certaines personnalités politiques et militaires qui jouiraient des richesses de l'église et qui nourriraient l'opposition politique pour faire tomber le régime.

Le rapport de juin 2019 avait réservé un paragraphe à ce sujet. A présent, il s'agit des développements nouveaux par rapport à ce dossier.

En date du 26 juillet 2019, neuf fidèles de cette église ont été arrêtés et mis sous les verrous en province Cankuzo. Le jour suivant, les hommes et les femmes qui étaient allés voir les leurs au cachot du commissariat provincial de police à Cankuzo ont été tabassés, d'autres arrêtés alors qu'ils avaient l'autorisation de visiter les leurs. Le motif de ces traitements inhumains est que ces membres de l'église adventiste du 7^e jour n'admettaient pas les pasteurs imposés par le pouvoir du CNDD- FDD. Certains avaient été blessés aux visages par des coups de fouets des policiers, d'autres étaient tombés par terre, d'autres blessés par les épines quand ils tentaient de s'enfuir.

VI.5. IBB dans le collimateur du régime de Pierre Nkurunziza

Le Ministère public a introduit un dossier judiciaire contre l'Inter Bank Burundi « IBB » l'accusant de perturber l'économie du Burundi et de financer une rébellion imaginaire basée au Congo pour déstabiliser le pays. Cela remonte au 13 juillet 2019 quand la banque avait autorisé un retrait de 1.500.000 Dollars aux agents de la Banque Trust Merchant Bank son partenaire de longue date basé en RDC. Ces fonds avaient été interceptés par la police quand les transporteurs franchissaient la frontière. Des cadres du parti au pouvoir avaient voulu récupérer politiquement le dossier pour pouvoir rançonner l'Inter Bank. Après vérification technique de la Banque Centrale, il avait été prouvé que les procédures de retrait et de transport de ces fonds avaient été respectées contrairement à ce que disait le Ministère Public. Des contrats de partenariat et d'autres documents attestant l'ouverture du compte à IBB par Trust Merchant Bank existaient

mais le ministère public, instrumentalisé par le régime, avait soutenu la cause des fossoyeurs de l'Interbank qui l'accusent, d'appartenir à des personnalités soupçonnées de ne pas être acquises entièrement au régime en place.

VI.6. La cour d'appel de Ntahangwa a confirmé la peine de 32 ans contre Germain Rukuki: une peine de vengeance du régime en place contre les défenseurs des droits de l'homme burundais

La cour d'appel de Ntahangwa a confirmé, en date du 22 juillet 2019, la peine de 32 ans de prison ferme contre l'activiste des droits de l'homme Germain Rukuki. La peine avait été décidée par le Tribunal de Grande Instance de Ntahangwa. C'est la déception totale de la défense et de la famille des défenseurs de droits de l'homme locaux et internationaux qui parlent de triste nouvelle. Le dossier va être interjeté en appel à la Chambre de Cassation de la Cour Suprême.

Le Tribunal de Grande Instance de Ntahangwa avait accusé Germain Rukuki d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, de participation aux bandes armées, coopération délibérée de l'assassinat des militaires et des policiers, dégradation des édifices publics et privés et de rébellion. Le défenseur des droits de l'Homme Germain Rukuki était accusé de s'être rebellé contre l'ordonnance de radiation de l'ACAT Burundi. La défense avait interjeté appel à la cour d'appel de Ntahangwa contre cette condamnation. Le 31 mai dernier, l'affaire avait été mise en délibéré. Le verdict était attendu le 29 juin 2019, mais la cour n'avait pas rendu public son verdict.

La victime Germain a été arrêtée le 15 juillet 2017 à son domicile situé au quartier 6 de la zone Ngagara, commune Ntahangwa au nord de la capitale économique. Il avait passé trois mois au cachot du Service National de Renseignement à Bujumbura avant d'être transféré à la prison centrale de Ngozi au nord du pays où il est toujours détenu.

VI.7. Le commissaire de police de Nyanza-Lac en province Makamba tire à bout portant sur un citoyen

Hassan Rumbete, commissaire de police en commune Nyanza-Lac, province Makamba a tiré, dans l'après-midi du 6 juillet 2019, vers 17heures, sur le nommé Désiré Niyonkuru, conducteur de taxi vélo résident sur la colline Mugerama en commune Nyanza-Lac, l'accusant injustement de consommer des boissons prohibées. Selon des témoins, la victime, originaire de la commune Nyabihanga en province Mwaro, avait été cogné par la voiture du commissaire avant d'être fusillé par cette autorité au niveau du genou. Selon ces mêmes sources, le bourreau avait confondu sa victime à une autre recherchée.

Abandonnée sur le lieu de la fusillade par ce commissaire qui avait continué sa route comme si de rien n'était, des passants l'ont évacué vers l'hôpital de Nyanza-Lac pour les premiers soins. Une semaine avant ce crime odieux, le même commissaire avait cogné volontairement un taxi motard l'accusant de mauvais chargement, selon toujours des habitants du centre urbain de Nyanza-Lac.

VI.8. La mauvaise gestion des dossiers de terres et autres biens à la base des suspicions et des tensions entre rapatriés et résidents

Durant cette période du rapport, une tension entre résidents et rapatriés était perceptible en commune Nyanza-Lac, province Makamba. Selon les habitants de cette commune, les rapatriés refusaient de se conformer aux décisions prises par l'ancienne commission nationale des terres et autres biens, qui avait tenté de réconcilier les deux groupes. Ces rapatriés exigent à l'actuelle commission de revoir ces décisions en faveur d'eux et cette dernière les y encourage. Ils se rendent justice en empêchant les résidents à jouir de leurs droits dans leurs propriétés, ce qui crée des tensions entre les deux groupes.

Le cas le plus récent se passe sur la colline Buheka où un groupe de rapatriés avait attaqué un jeune résident en train de récolter les noix de palme dans une propriété que ses agresseurs estimaient être la leur. Ce jeune homme avait été sérieusement battu par deux rapatriés Hamenyimana Jackson et Ntiranyibagira Albert, tous de la même colline en date du 1^{er} juillet 2019. Selon toujours les habitants de cette colline, les résidents avaient voulu se faire justice mais l'administration avait pris la décision de calmer le jeu et d'interpeller les deux coupables pour les protéger. Après quelques jours, le premier substitut du procureur de la République en province Makamba Claver Sabushimike les avait relaxés. Cette libération avait ravivé les tensions et l'administration avait contraint les résidents à céder par la terreur.

C'est ainsi qu'au moins six résidents avaient été interpellés et détenus le 23 juillet 2019 par la police au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-Lac.

En 2015, suite à des tensions occasionnées par la mauvaise gestion des terres et autres biens par la CNTB, ses activités avaient été suspendues sur demande des députés et sénateurs élus dans la province Makamba.

VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le régime Pierre Nkurunziza renforce les actes de répression contre ses opposants politiques en montée de puissance, à la veille des élections de 2020. Il met en avant la stratégie de violences politiques pour forcer son destin politique qu'il estime visiblement en danger, s'il se laissait guider par les principes de bonne gouvernance et de respect des lois, des droits et des libertés individuels et collectifs.

Les priorités du Président Pierre Nkurunziza étant de se maintenir au pouvoir bon gré malgré, seuls les élections de 2020 semblent le préoccuper au détriment d'autres priorités nationales. Ainsi, l'économie est aux abois, le secteur de l'éducation en dégradation et la santé publique en danger. Les épidémies de paludisme et de choléra font rage dans le pays au moment où le virus d'Ebola est sur les portes du pays sans que ce dernier en soit suffisamment préparé pour y faire face.

Compte tenu de ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes aux différents partenaires susceptibles de changer la situation :

Aux institutions de l'Etat et au gouvernement du Burundi :

- De se désolidariser d'avec le régime de Pierre Nkurunziza qui a failli à ses responsabilités de promotion et de protection des droits de ses citoyens ;
- De rétablir un Etat de droits qui respecte les droits et libertés individuels et collectifs en mettant un terme au projet de Pierre Nkurunziza de mettre en avant la violence politique et économique comme seule arme pour se maintenir au pouvoir ;
- D'arrêter la chasse à l'homme contre les opposants politiques pour donner un sens aux élections de 2020 ;
- D'exiger des sanctions à l'encontre des auteurs des violences sexuelles dans les écoles et contre des mineurs ;
- De mettre fin aux rançonnements et aux demandes incessantes de contributions financières forcées ;
- De protéger la population burundaise contre les épidémies qui font rage dans le pays dans le silence complice du régime en place ;
- D'exiger la bonne utilisation et gestion des fonds alloués à la lutte contre le virus d'Ebola.

Aux représentants du peuple, aux partis politiques, organisations syndicales, de la société civile et confessions religieuses :

- D'initier des actions civiques pour refuser la tyrannie et réclamer le départ du régime de Pierre Nkurunziza qui tue et détruit tout sur son passage.

A UA et ONU :

- De suivre de près l'évolution de la situation au Burundi et d'arrêter le soutien du régime en maintenant les missions de maintien de la paix accordées à des auteurs de graves violations des droits de l'homme ;
- D'envoyer urgemment une force militaire et des observateurs internationaux pour protéger le peuple burundais et sécuriser le déroulement des élections inclusives en vue d'une alternance politique rassurante ;
- De suivre de près l'utilisation et la gestion des fonds alloués au virus d'Ebola et du paludisme et protéger le peuple burundais en danger ;
- D'organiser et coordonner la reprise du dialogue inter burundais afin d'aboutir à une résolution pacifique de la crise en cours, seule préalable à tout processus électoral.